Modèle de contrat de scolarisation

ETABLISSEMENT SCCOLAIRE /GROUPE SCOLAIRE X

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE PRIVE D’ENSEIGNEMENT ASSOCIE A L’ETAT PAR CONTRAT D'ASSOCIATION

*✍ Il est obligatoire d’indiquer tant le caractère privé de l’établissement que le type de contrat qui le lie à l’Etat*

Préambule

*Un établissement scolaire privé sous contrat d’association avec l’Etat, fonctionne grâce à deux sources de financement :*

* *La contribution financière du/des parents, qui a vocation à couvrir les dépenses d’investissement de l’établissement (travaux de rénovation, de construction, acquisition d’équipements lourds) et les dépenses qui ont trait aux activités liées au caractère catholique de l’établissement (pastorale).*
* *La contribution financière de plusieurs collectivités publiques*
	+ *Le salaire des enseignants pris en charge par l’Etat*
	+ *Les forfaits d’externat qui constituent un financement public servant à couvrir les charges de fonctionnement de l’établissement scolaire (personnels non enseignant, dépenses de chauffage, maintenance du bâtiment, matériels pédagogiques et administratifs…), sont à la charge :*
		- *De la commune pour l’école maternelle et élémentaire,*
		- *Du conseil départemental et de l’Etat pour le collège*
		- *Du conseil régional et de l’Etat pour le lycée*

Les activités périscolaires (cantine, garderie et études surveillées, internat) sont à la charge du/des parents.

La présente convention financière, règle les relations financières entre :

Entre :

L’établissement ………………………………………………..

Et

Monsieur et/ou Madame………………………………………………………… demeurant…………………………………… ……………………………………………., ……………………………………………………………………………………. représentant(s) légal(aux), de l’enfant ………………………………… désignés ci-dessous "le(s) parent(s)"

✍ *A adapter à la situation de la famille. Il est conseillé d’engager les deux parents lorsque cela est possible.*

Il a été convenu ce qui suit

1. **Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles ………………………………… (nom et prénom de l’enfant) sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l’établissement catholique ……………………………………, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

1. **Obligations de l’établissement**

L'établissement …………………………………… s’engage à scolariser l’enfant ………………………………… en classe de ………………………. pour l’année scolaire 20.. - 20.. et pour les années suivantes selon le vœu des parents, sauf cause réelle et sérieuse justifiant la non poursuite de la scolarisation de l’enfant dans l’établissement.

*✍ A préciser avec la grille de quotient établi, si ce système a été mis en place :*

L’établissement a mis en place une grille de tarifs en fonction du quotient familial. Des justificatifs de ressources seront demandés pour les X premières catégories. L’établissement s’engage à respecter la confidentialité de ces informations.

L'établissement s’engage par ailleurs à assurer d’autres prestations selon les choix définis par les parents en annexe.

1. **Obligations des parents**

Le(s) parent(s) s’engage(nt) à inscrire l’enfant ………………………………… en classe de………………………. au sein de l’établissement ……………………………………………….., pour l’année scolaire 20.. – 20...

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l’établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'établissement ………………………………………………...

Le(s) parent(s) s’engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention et mis à jour annuellement.

1. **Coût de la scolarisation**

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments :

* la contribution des familles
* les prestations parascolaires choisies pour votre enfant (cantine, garderie, étude surveillée, internat, participation à des voyages scolaires, …)
* les adhésions volontaires aux associations qui participent à l’animation de l’établissement scolaire de votre enfant : association de parents d’élèves : APEL, association sportive : UGSEL,

Le détail de ces montants figure dans le règlement financier, remis en annexe.

1. **Modalités de paiement**

Les contributions des familles et les prestations annexes choisies par les parents, sont payées par

*-* prélèvement bancaire

- par chèque

- en espèce

*✍Décrire les modalités de paiement en cours dans l’établissement.*

Plusieurs rythmes de paiement sont proposés aux familles :

*-* mensuellement, en 10 fois ?

- trimestriellement, en 3 fois ?

✍Préciser les rythmes de paiement selon le choix du moyen de paiement (par exemple en 1, 2 ou 3 fois par chèque, en 8 prélèvements bancaires ….)

Les frais bancaires seront refacturésaux parents si le prélèvement automatique ou le chèque a été rejeté.

Lors de l’inscription ou de la réinscription de l’enfant, un acompte de …….. € est versé par les parents ; cet acompte viendra en déduction du 1er trimestre scolaire. En cas de désistement, cet acompte sera conservé par l’établissement.

✍L’acompte est versé à la signature du contrat de scolarisation, il ne doit jamais être demandé avant. En aucun cas le chèque d’acompte ne doit être antérieur à la date de signature de l’inscription.

1. **Assurances**

Le(s) parent(s) s’engage(nt) à assurer l’enfant pour ces activités scolaires, et à produire une attestation d’assurance dans le délai de ……………………………………. .

1. **Dégradation volontaire du matériel**

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

1. **Durée et résiliation du contrat**

La présente convention est d’une durée équivalente au cycle scolaire.

✍ Le contrat de scolarisation peut être annuel en primaire, cependant en collège et lycée il est d’une durée équivalente au cycle scolaire.

* 1. **Résiliation en cours d’année scolaire**

Sauf sanction disciplinaire ou motif grave, la présente convention ne peut être résiliée par l’établissement en cours d’année scolaire.

En cas d’abandon de la scolarité en cours d’année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l’établissement, le(s) parent(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement d’une indemnité de résiliation égale à ………………….

✍ le montant de l’indemnité peut être fixé au maximum au tiers du coût de la scolarisation, il peut être d’un montant inférieur mais non supérieur.

Le coût de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, restent dus dans tous les cas.

✍ Il est nécessaire d’éviter les clauses du type “tout trimestre commencé est dû” qui sont illégales. Seul le prorata temporis est licite.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l’élève en cours d’année sont :

➞ Le déménagement,

➞ Le changement d’orientation vers une section non assurée par l’établissement,

➞ Le désaccord sur le projet éducatif de l’établissement, perte de confiance entre la famille et l’établissement…

➞ Tout autre motif légitime accepté expressément par l’établissement.

* 1. **Résiliation au terme d’une année scolaire :**

Les parents informent l’établissement de la non-réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire, à l’occasion de la demande qui est faite à tous les parents d’élèves, et au plus tard le 1er juin.

L’établissement s’engage à respecter ce même délai (le 1er juin) pour informer les parents, de la non-réinscription de leur enfant, pour une cause réelle et sérieuse (impayés, désaccord sur le projet éducatif de l’établissement, perte de confiance entre la famille et l’établissement…)

1. **Droit d’accès aux informations recueillies**

Les informations recueillies dans le cadre de cette convention et de ces annexes sont obligatoires pour l’inscription dans l’établissement. Elles font l’objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d’archivage sont conservées, au départ de l’élève, dans les dossiers de l’établissement.

L’établissement pouvant être amené à diffuser ou reproduire des photos ou vidéos représentant votre enfant, pour sa communication interne ou externe, il vous est demandé de l’autoriser en annexe 2, cette autorisation vise à protéger ses droits à l’image et à sa voix.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l’ensemble de la règlementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d’un droit d’accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s’adresser au chef d'établissement. Une note d’information, produite en annexe 1 à la présente convention, précise quelles sont les données à caractère personnel qui sont traités au sein de l’établissement scolaire, et des droits d’accès, de rectification, d’opposition et d’effacement dont vous disposez.

A ……….., le………… 2021

|  |  |
| --- | --- |
| Signature (s) des représentants légaux de l’enfant✍ Il est conseillé de faire signer les deux parents lorsque cela est possible. | Signature du chef d’établissement |

Annexe 1 du contrat de scolarisation, sur le traitement des données personnelles des élèves et de leurs responsables légaux

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d’inscription sont nécessaires aux fins d’inscription de votre enfant auprès de l’établissement …………………………………. ✍ Préciser le nom de l’établissement, adresse de l’établissement, numéro de téléphone, adresse email.

Le responsable des traitements est Madame / Monsieur ………………….., chef d’établissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

* Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l’élève,
* Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
* Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d’orientation, …)
* Données nécessaires à la gestion comptable (…)
* Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions …)
* [Autres données éventuellement collectées …]

Elles font l’objet des traitements principaux nécessaires à :

* La gestion de l’inscription dans l’établissement ;
* La gestion administrative et comptable ;
* La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, …) ;
* L’utilisation d’outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, …) ;
* Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP …)
* L’inscription aux examens ;
* La gestion de la restauration, de l’internat et des services annexes.

L’ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de …………………….. [Nom, prénom de l’élève] dans notre établissement.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l’élève dans l’établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.

Vous disposez de droits d’accès, de rectification, d’opposition, d’effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à …………………. [préciser] ou un courrier à ………………….[préciser]. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Les données relatives à la religion et à l’exercice de la pastorale (date baptême, date de sacrement, participation à la catéchèse…) sont en outre collectées avec votre accord. Elles sont susceptibles d’être communiquées à ………………………… ✍ préciser la [liste des destinataires

Vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l’Enseignement catholique, **vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l’Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales**, et pour les finalités suivantes :

* Au Secrétariat Général de l’Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l’Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l’Education nationale à des fins de recensement des effectifs.
* A l’Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d’Information de l’Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l’enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l’élève sont transmises à l’UGSEL, Fédération sportive éducative de l’enseignement catholique, lorsque l’établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l’élève aux activités qu’elle organise, ainsi qu’aux directions diocésaines et/ou services académiques de l’Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.
* A l’Apel, association des parents d’élèves de l’enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l’exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l’Association Gabriel, à l’adresse <https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm> ou demander la politique de protection des données de l’Association Gabriel en adressant un email à [adresse de contact Gabriel]. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l’Ugsel nationale à l’adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l’Apel nationale à l’adresse : [www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html](http://www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html).

* Au maire de la commune dans laquelle réside l’élève en application de l’article L131-6 du Code de l’éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l’établissement (commune, département ou région).

Vous disposez de droits d’accès, de rectification, d’opposition et d’effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

* En adressant un email à dpd@enseignement-catholique.fr ou un courrier à Délégué à la protection des données de l’Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex pour les traitements mis en œuvre par l’Association Gabriel ;
* En vous rapprochant selon les cas de la commune, ou de la collectivité territoriale dont relève l’établissement.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Annexe 2 du contrat de scolarisation concernant l’autorisation de captation et diffusion d’image et de voix d’un élève mineur

La présente autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l’enregistrement, la captation, l’exploitation et l’utilisation de l’image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé.

En respect de l’article 9 du Code civil, de l’article 12 de la déclaration universelle des droits de l’homme, du règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés

Je soussigné(e) Madame/Monsieur……………………………………………………

Demeurant……………………………………………………………………………………………………………………….

Et Madame/Monsieur……………………………………………………………………….

Demeurant……………………………………………………………………………………………………………………….

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de …………………………………..., élève mineur,

✍ A adapter à la situation de la famille. Il est conseillé d’engager les deux parents lorsque cela est possible.

* J’autorise/Nous autorisons l’établissement scolaire à capter, fixer, diffuser et reproduire l’image et la voix de mon/notre enfant mineur durant sa scolarisation dans l’établissement à des fins de communication interne (gestion administrative et pédagogique, intranet, etc…).
* J’autorise/Nous autorisons l’établissement scolaire à capter et à diffuser l’image et la voix de mon/notre enfant mineur durant sa scolarisation dans l’établissement à des fins de communication externe

Cette autorisation est donnée à titre gracieux à l’établissement, pour la durée de la scolarisation de mon/ notre enfant au sein de l’établissement pour toute forme d’exploitation, et notamment pour les supports d’imprimerie existants ou futurs et les supports électroniques existants ou futurs, et notamment :

* Revue ou plaquette de l’établissement ;
* Site Internet de l’établissement, ;
* Exposition liée à une manifestation au sein de l’établissement ;

✍ préciser autant que possible les différentes finalités envisagées. Ex: radio de l’établissement, trombinoscope, film de présentation de l’établissement, page Facebook de l’établissement. Tout projet non mentionné dans cette convention devra requérir une autorisation préalable spécifique.

* J’autorise / nous autorisons également l’établissement scolaire à en concéder l’utilisation aux partenaires du réseau de l’Enseignement catholique qui en feraient la demande

✍ préciser les destinataires.

* Je n’autorise pas / nous n’autorisons pas la captation et la diffusion de l’image et de la voix de mon/ notre enfant à des fins de communication externe.
* Je renonce / nous renonçons expressément à me / nous prévaloir d’un quelconque droit à l’image et à toute action contre l’établissement qui trouverait son origine dans la captation et diffusion réalisées dans le cadre précité.

Vous disposez d’un droit d’accès aux données vous concernant, d’un droit de rectification, d’un droit d’opposition et d’un droit à la limitation du traitement de vos données (cf annexe 1 du contrat de scolarisation).

Vous disposez également d’un droit à l’effacement concernant l’image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus que vous pouvez exercer en adressant un mail ou un courrier à l’établissement scolaire selon les coordonnées suivantes : ……………………………………….

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont l’un m’/nous est remis, le second sera conservé par l’établissement.

Le ……………………………………. à …………………………………………

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour accord » :

Mme / M. responsable(s) légal (aux)